

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 04 décembre

Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	10	13

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi 04 décembre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN, régulièrement convoqué le 1^{er} décembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, lieu de réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le lundi 1^{er} décembre 2025.

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Rolland Alain, Mme Duroch Aline, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, M Grange Christophe, Mme Bertelle Emilie

Pouvoirs :

M Langlet Pascal donne pouvoir à Mme Anik Blanc

Mme Martini Laurence donne pour à M Luc Chavassieux

M Furnion Pascal donne pouvoir à M Didier Guyot

Secrétaire de séance : M Didier guyot

D2025_053 Subvention CJC nouveaux arrivants

Vu le Budget Primitif 2025

Vu les crédits affectés au compte 6574 - subventions de fonctionnement - s'élevant à 15 000€

Considérant les subventions déjà accordées depuis le début de l'année 2025, soit 5250€

Considérant les crédits restants

Il convient d'attribuer

- CJC : 5€ bons nouveaux arrivants

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de verser les subventions suivantes : CJC : 5€

Autorise monsieur le Maire à signer tous actes se référant à la délibération

Ainsi faite et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Vote
Unanimité

**Le Maire
Luc Chavassieux**

